

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02143

Numéro SIREN : 498 586 429

Nom ou dénomination : ... sur le gâteau, les ateliers culinaires de Jérôme Cellier

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2021 sous le numéro de dépôt 33398

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:			
SUR LE GATEAU		30 ALLEE GRANADOS PARC ROY D'ESPAGNE TOUR 6 13008 MARSEILLE			
SIRET	4 9 8 5 8 6 4 2 9 0 0 0 2 5				
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées FABRICATION DE BISCUITS ET DE PATISSERIES Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	2 222
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case ci-contre

-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom	
NIF	

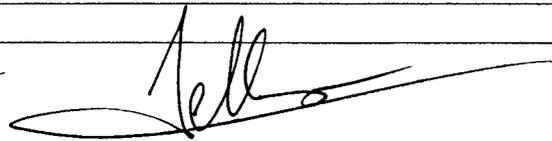
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
CGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 01/06/2021 Lieu: MARSEILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Gérant
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature: CELLIER JEROME

Certifié Conforme



Désignation de l'entreprise SUR LE GATEAU Néant *

Adresse de l'entreprise 30 ALLEE GRANADOS 13008 MARSEILLE

Numéro SIRET *

4	9	8	5	8	6	4	2	9	0	0	0	2	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	22 806	1 190	21 616	21 623	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	384		384	384	
	Total I (5)	044	048	23 190	1 190	22 000	22 007	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)							
	Clients et comptes rattachés*	068	070					
	Autres * (3)	072	074	1 212		1 212	1 926	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	465		465	138	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II	096	098	1 677		1 677	2 064	
	Total général (I+II)	110	112	24 868	1 190	23 678	24 072	
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 020		2 020		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		202		202		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		4 593		4 593		
	Report à nouveau	134		16 672		19 137		
	Résultat de l'exercice	136		(2 222)		(2 465)		
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		21 265		23 487	
		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 278		517		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	84	135		68		
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		2 413		585	
	Total général (I + II + III)	180		23 678		24 072		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197				182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				184		
			(4) Dont dettes à plus d'un an					
			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *					
			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
		SUR LE GATEAU		13 1 1 2 2 0 2 0						13 1 1 2 2 0 1 9					
				1						2					
				0						1					
				2						0					
				0						2					
				2						0					
				0						1					
				0						9					
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Néant		*	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		1 072		511				
	Production vendue	biens			215		214								
		services *			217		218		25		14				
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée *						224								
	Subventions d'exploitation reçues						226								
	Autres produits						230		0		0				
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		1 098		525				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		224		469				
	Variation de stock (marchandises) *						236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240								
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242		2 624		1 953				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		354		244		471						
	Rémunérations du personnel *						250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				98				
	Dotations aux amortissements *						254		7		476				
	Dotations aux provisions						256								
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262				0				
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
		Total des charges d'exploitation (II)				264		3 326		2 996					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		(2 228)		(2 471)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		6		7				
	Produits exceptionnels (IV)						290								
	Charges financières (V)						294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348											
Impôts sur les bénéfices *						306									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		(2 222)		(2 465)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314		2 222					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318								
	Provisions non déductibles *						322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324								
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997						
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		342					
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)		350							
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)		Investissements outre-mer		Créance due au report en arrière du déficit											
986		987		127		138									
981		989		991		992									
345		344		346											
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44. septdecies)		993									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354		2 222					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356								
	Déficits antérieurs reportables : *2.5.....3.180nt imputés sur le résultat :								360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372		2 222					

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SUR LE GATEAU

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										
Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	21 616	432		434		436	21 616	21 616
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 190	442		444		446	1 190	1 190
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	384	482		484		486	384	384
TOTAL		490	23 190	492		494		496	23 190	23 190

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 183	532	7	534		536	1 190
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	1 183	572	7	574		576	1 190

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SUR LE GATEAU

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	25 318
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	2 222
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	27 541

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	--	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	127
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	308
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SUR LE GATEAU	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois
		1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DOSSIER N° 2033-T 2021

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 0]

N° SIRET [4 9 8 5 8 6 4 2 9 0 0 0 2 5]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SUR LE GATEAU]

ADRESSE (voie) [30 ALLEE GRANADOS] [PARC ROY D'ESPAGNE TOUR 6]

CODE POSTAL [13008] VILLE [MARSEILLE]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [CELLIER] Prénom(s) [JEROME]

Nom marital [] % de détention [100.00] Nb de parts ou actions [100]

Naissance : Date [190274] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [30] Voie [ALLEE GRANADOS]

Code postal [13008] Commune [MARSEILLE] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616	21 623	7-	0.03-
21300000 CONSTRUCTIONS	19 500	19 500		
21310000 FRAIS/ACQ° CONSTRUCTION	2 116	2 116		
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	1 190	1 190		
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	1 190-	1 183-	7-	0.59-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	384	384		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	384	384		
TOTAL I	22 000	22 007	7-	0.03-
AUTRES CREANCES	1 212	1 926	714-	37.07-
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	231	1 049	818-	77.98-
44586000 TVA/ FNP	104		104	
46870000 DIVERS.- PRODUITS A RECEVOIR.	877	877		
DISPONIBILITES	465	138	327	235.99
51210000 BPPC	465	138	327	235.99
TOTAL II	1 677	2 064	387-	18.76-
TOTAL GENERAL	23 678	24 072	394-	1.64-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 020	2 020		
10130000 CAPITAL	2 020	2 020		
RESERVE LEGALE	202	202		
10610000 RESERVE LEGALE	202	202		
AUTRES RESERVES	4 593	4 593		
10680000 AUTRES RESERVES	4 593	4 593		
REPORT A NOUVEAU	16 672	19 137	2 465	12.88
11000000 REPORT A NOUVEAU	16 672	19 137	2 465	12.88
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 222	2 465	242	9.84
TOTAL I	21 265	23 487	2 222	9.46
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 278	517	1 761	340.52
40100000 FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVI	1 654	517	1 137	219.85
40810000 FOURNISSEURS FNP	624		624	
AUTRES DETTES	135	68	67	99.08
45500000 JEROME CELLIER	84	68	16	23.76
46860000 DIVERS.- CHARGES A PAYER.	51		51	
TOTAL III	2 413	585	1 828	312.57
TOTAL GENERAL	23 678	24 072	394	1.64

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 072		511		561	109.86
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	431		511		80	15.60
70710000 VENTES LIVRES	641				641	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	25		14		11	82.68
70800000 PTS DES ACTIVITES ANNEXES	25		14		11	82.68
AUTRES PRODUITS	0		0		0	56.67
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0		0		0	56.67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 098		525		573	109.12
ACHATS DE MARCHANDISES	224		469		245	52.20
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	224		469		245	52.20
AUTRES CHARGES EXTERNES	2 624		1 953		670	34.31
60631000 PETIT OUTILLAGE	796		723		73	10.12
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	22				22	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PRO	300		334		33	10.03
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	184		185		1	0.39
62260000 HONORAIRES	1 040		520		520	100.00
62700000 SERVICES BANCAIRES	281		192		89	46.42
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	471				471	
63330000 FORMATION CONTINU	103				103	
63511000 CFE	354				354	
63780000 CSG DEDUCTIBLE	14				14	
CHARGES SOCIALES			98		98	100.00
64600000 COTIS. SOCIALES PERS. DE L'EXP			98		98	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7		476		469	98.53
68112000 DOT AUX AMORT/IMMO CORPORELLES	7		476		469	98.53
AUTRES CHARGES			0		0	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO			0		0	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 326		2 996		330	11.00
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	2 228		2 471		243	9.84
PRODUITS FINANCIERS	6		7		1	10.77
76800000 PRODUITS FINANCIERS	6		7		1	10.77
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	2 222		2 465		242	9.84

ANNEXE

CONVENTION(S) PASSEE(S) ENTRE LA SOCIETE ET LA GERANTE

⊙ Compte courant ouvert au nom de Monsieur Cellier Jérôme dont le solde créditeur à la clôture de l'exercice s'élève à 84,00 euros.

SARL SUR LE GATEAU

Au capital de 1000,00 euros

Siège social : 30 ALLEE GRANADOS PARC ROY D'Espagne TOUR 6

13008 - MARSEILLE

R.C.S. MARSEILLE 498 586 429

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2020

Le soussigné Monsieur CELLIER Jérôme, associé unique et gérant de la société SUR LE GATEAU, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 097,00 euros

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0,00 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 224,00 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 624,00 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 471,00 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0,00 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 0,00 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7,00 euros.

Le montant des autres produits s'élève à 0.00 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 326,00 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 2 228,00 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 6,00 euros, il s'établit à – 2 222,00 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0,00 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 0,00 euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par une perte de 2 222,00 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, il n'y a eu aucun événement important.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif est de développer notre chiffre d'affaires.

AFFECTATION DU RESULTAT

-Proposition d'affectation du résultat Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -2 222.00 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice :	2 222,00 euros
Au compte "report à nouveau débiteur"	2 222,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 21 265,00 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Convention(s) conclue(s) par l'associé unique avec la Société :

- ⌚ Compte courant ouvert au nom de Monsieur Cellier Jérôme dont le solde créditeur à la clôture de l'exercice s'élève à 84,00 euros –

Cellier Jérôme

Associé Unique et Gérant



SARL SUR LE GATEAU

Au capital de 1000,00 euros

Siège social : 30 ALLEE GRANADOS PARC ROY D'ESPAGNE TOUR 6

13008 - MARSEILLE

R.C.S. MARSEILLE 498 586 429

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUILLET 2021

L'an deux Mil vingt et un,

Le 30 Juillet,

A 14 heures,

Au siège social à Marseille,

Monsieur Cellier Jérôme, demeurant 30 Allée Granados Parc Roy d'Espagne Tour 6 - 13008 - Marseille,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 20,20 euros composant le capital social de la société SUR LE GATEAU,

Associée unique et seule gérante de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérante de la Société, Monsieur Cellier Jérôme, associée unique, a établie arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 222,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 2 222,00 euros

Au compte "report à nouveau" 2 222.00 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jérôme Cellier

